

La Ligue des droits de l'enfant part en guerre contre les devoirs excessifs

C'est fou. En Espagne, la plus grande fédération des parents d'élèves (Ceapa) vient d'appeler à la « grève des devoirs », pendant tous les week-ends de novembre. La Ceapa juge que les travaux à domicile sont « préjudiciables » car ils empêchent le « développement complet » de l'enfant.

Si ces parents se révoltent, c'est parce que, question devoirs, l'enseignant espagnol a la main lourde et que cela n'empêche pas le pays de se vautrer aux tests Pisa. Sur son site, la Ceapa propose aux parents des activités alternatives – visiter un musée, ranger la maison, organiser un conseil de famille pour prendre une décision qui concerne la vie commune, débattre d'un sujet d'actualité, etc.

Chez nous aussi, le devoir est questionné. Une étude Pisa a établi que, dans les pays OCDE,

en moyenne, l'élève de 15 ans lui consacre 5 heures par semaine. L'Espagnol, en bas du classement, y passe 7 heures. Le Belge frôle les 6 heures. Finlande et Corée : 3 heures. Portant sur l'année 2012, publiée en 2014, cette étude a noté que, globalement, le temps consacré aux devoirs était en recul par rapport à une étude menée en 2002. Mais pour l'OCDE, ce temps reste « considérable ». Bref : excessif.

« Etendre le décret de 2001 »

Avec nos 6 heures/semaine, nous sommes plus ou moins dans la moyenne. Mais la Ligue des droits de l'enfant estime que nous y allons trop fort. Dans un communiqué publié dimanche, elle rappelle que pour le primaire, un décret de 2001 interdit les travaux à domicile en maternelle, en 1^{re} et 2^e primaires. Les devoirs/leçons ne peuvent excéder 20 minutes/jour en 3^e et 4^e primaires et 30 minutes en 5^e et 6^e primaires. Si des écoles respectent le décret, si d'autres ont décidé de supprimer les travaux à domicile, beaucoup d'établissements carbonisent allègrement les limites fixées par la Communauté française. « *Beaucoup d'écoles s'en tamponnent to-*

talement, rapporte Jean-Pierre Coenen, le président de la Ligue des droits de l'enfant. *Elles exagèrent. Souvent à la demande des parents, d'ailleurs. Et les parents qui sont demandeurs sont souvent des gens qui ont le temps de suivre leurs enfants. Mais la maman isolée, seule, est-ce qu'elle a le temps et l'énergie pour faire ça ? Non. Les enfants sont ainsi discriminés.* »

La Ligue des droits de l'enfant souligne que nos élèves sont souvent privés de leur droit au repos, aux loisirs et à la culture, droit que leur garantit la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. « *On sait que beaucoup d'enfants doivent abandonner la danse, un sport, une activité à cause de devoirs excessifs* », dit Jean-Pierre Coenen. Pour lui, le décret de 2001 est bon. Il lui faudrait un prolongement pour le secondaire où, là aussi, on devrait fixer des limites. Il martèle : « *La vie continue après la fin des cours, pendant les week-ends et les jours de congé. Elle doit être libérée pour permettre d'autres formations ou apprentissages personnels.* »

Les devoirs seront (peut-être) évoqués dans le Pacte d'excellence, en cours de conclusion. Il y est question d'organiser les devoirs à l'école, mais en dehors des heures de cours, ce qui supposerait d'allonger la journée scolaire. Chaud (beaucoup de parents n'aiment pas). Et il faudrait mobiliser des moyens pour encadrer les élèves. Autant dire que si le projet se réalise, ce n'est pas pour demain et que les travaux à domicile resteront des travaux à domicile.

Une réflexion en front commun

Bref : la Ligue des droits de l'enfant ne part pas en croisade inutilement. Elle est en train de cogiter sur ce fameux droit au loisir, au repos et à la culture, avec d'autres associations (Ligue des familles, Fédération des écoles de devoirs, Centre d'études sur les méthodes d'apprentissage alternatives et Badje, une association active dans les écoles de devoirs, l'extrascolaire, etc.). Une fois cette réflexion aboutie, elle conduira à des actions de sensibilisation pour tenter de déloger de notre culture scolaire cette idée tenace qu'il faut, comme le dit Jean-Pierre Coenen, « bombarder » nos élèves de devoirs et leçons. ■

PIERRE BOUILLON

Il se trouve de plus en plus d'enfants à qui l'on signifie, à peu près à cette période, que leur année est fortement compromise. Comment expliquer que le constat d'échec soit déjà fait dans la toute première partie de l'année scolaire ?

FRANÇOISE BERTIEAUX,
DÉPUTÉE MR

INCLUSION

Une première

La ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns, vient d'inaugurer une nouvelle implantation d'enseignement spécialisé à Roselies. Particularité : celle-ci est logée au sein même de l'école (ordinaire) Saint-Paul de Mont-sur-Marchienne. Cette « classe inclusive » doit notamment permettre aux enfants du spécial d'avoir des activités communes avec les élèves de l'ordinaire.

P.BN

LANGUES

Anglais ? Good !

Les Hollandais sont les meilleurs anglophones (non natifs) au monde, devant les Danois et les Suédois, rapporte Education First (EF), organisme d'éducation internationale qui s'intéresse aux langues. D'après une étude menée auprès de 950.000 adultes de 72 pays, la Belgique se classe en 11^e position – elle gagne ainsi six places par rapport au classement de l'an dernier.

P.BN